



L'Île-de-France, première région française de l'économie culturelle

En Île-de-France, le secteur de la culture emploie 300 000 personnes et dégage chaque année 21 milliards d'euros de richesse. S'ajoutent à ces actifs 100 000 personnes qui exercent une profession culturelle dans un autre secteur d'activité.

Région culturelle de renommée mondiale, la première région française de l'économie de la culture se distingue surtout dans le domaine de l'audiovisuel-cinéma-multimédia. Paris et les Hauts-de-Seine concentrent les trois quarts des emplois culturels de la région. Si le secteur est florissant, ses professionnels cumulent souvent plusieurs emplois, essentiellement sous contrats précaires.

Céline Calvier, Aurélie Casarotti, Insee Île-de-France ; Carine Camors, Odile Soulard, IAU Île-de-France

En Île-de-France, l'intensité et la diversité de l'offre et de la consommation culturelles placent la région au même niveau que d'autres grandes métropoles mondiales telles que Londres ou New York. Par exemple, à Paris comme à Londres, les cinq plus grands musées attirent chaque année entre 20 et 25 millions de visiteurs.

La culture constitue un levier de développement stratégique pour les grandes métropoles. En la matière, l'Île-de-France bénéficie d'un écosystème favorable : présence de talents, tissu entrepreneurial dynamique, pôles de formation, accès aux financements, événements et réseaux professionnels. La région capitale concentre en effet quatre emplois culturels sur dix, soit deux fois plus que pour l'ensemble des emplois. Cette concentration s'explique notamment par l'implantation historique des entreprises des médias, du patrimoine (musées, bibliothèques et monuments historiques) et de l'édition à Paris et en petite couronne, sans oublier la présence des plus grandes entreprises du spectacle vivant à Paris (Opéra national de Paris, Comédie française...).

En 2013, le secteur culturel représente 300 000 emplois, soit 5,3 % du total

des emplois dans la région (contre 2,6 % au niveau national). L'Île-de-France représente, à elle seule, 61 % de la richesse dégagée par les établissements culturels français, soit 21 milliards d'euros. À l'échelle de la région, les trois quarts des emplois culturels sont concentrés à Paris et dans les Hauts-de-Seine (figure 1).

La culture : portée par l'audiovisuel, le cinéma et le multimédia

Au sein du secteur culturel, l'Île-de-France se singularise par une forte implantation des activités cinématographiques, de l'audiovisuel et du multimédia, dont elle concentre 67 % des emplois et les trois quarts de la richesse dégagée. La présence de grandes chaînes de radio et télévision ainsi que la production de films de cinéma et de programmes télévisuels expliquent cette prédominance. La région accueille également 46 % des effectifs nationaux des activités du patrimoine et de la lecture publique, principalement affectés à la gestion des bibliothèques, musées et monuments historiques, 44 % des emplois liés à la publicité et 42 % de ceux de l'édition écrite.

Un secteur plus dynamique que les autres en Île-de-France

Entre 2008 et 2013, les emplois culturels franciliens ont augmenté deux fois plus vite que ceux des autres secteurs (+ 3,3 % contre + 1,4 %, soit un gain de 9 600 emplois). Sur la période, le poids de l'Île-de-France dans l'emploi culturel national est plutôt stable mais les évolutions diffèrent selon les domaines considérés (figure 2). La région capitale conforte sa position par rapport aux autres régions françaises dans l'audiovisuel-cinéma-multimédia, particulièrement dans l'édition de jeux électroniques, la production de films pour le cinéma et la télévision et l'édition de chaînes généralistes. Dans le domaine du patrimoine et de la lecture publique, son poids se renforce dans la gestion des bibliothèques tandis qu'il diminue dans la gestion des musées. La région perd un peu de terrain dans les arts visuels dont les emplois progressent dans les autres régions, notamment dans les activités spécialisées de design et la création artistique relevant des arts plastiques.



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

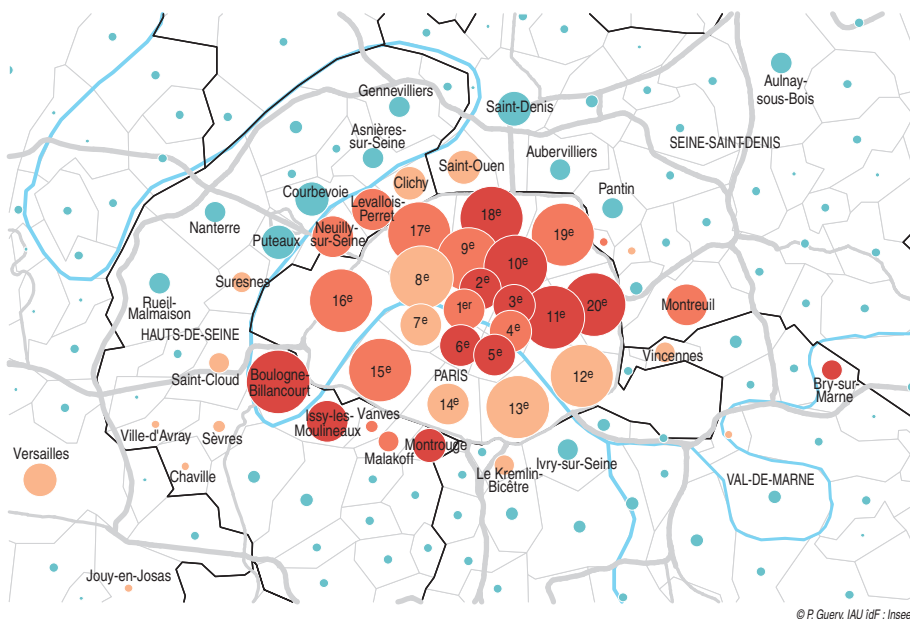
Le tissu économique culturel : des indépendants et quelques grands groupes

L'Île-de-France concentre 36 % des établissements culturels français avec 161 000 établissements dont l'activité principale relève du secteur de la culture. En Île-de-France comme dans les autres régions, près de 90 % d'entre eux n'ont pas de salariés (contre trois sur quatre dans l'ensemble des secteurs). Ce sont des indépendants : artistes, entrepreneurs individuels ou professions libérales. Les indépendants choisissent souvent le statut de micro-entrepreneur : en Île-de-France, 65 % des entreprises culturelles créées en 2016 l'ont été sous ce régime, contre 47 % pour l'ensemble des secteurs économiques. À côté de ces petites structures, la région capitale concentre 54 % des établissements culturels français de plus de 50 salariés. Elle accueille notamment des entreprises ou des établissements leaders dans l'ensemble du secteur culturel : l'Opéra national de Paris dans le spectacle vivant, l'audiovisuel public et les grandes chaînes de télévision et stations de radio, la Bibliothèque nationale de France et le Musée national du Louvre dans le domaine « patrimoine et lecture publique », Vivendi dans la production et l'édition musicale, Hachette dans l'édition de livres, Publicis et Havas dans la publicité, Ubisoft et Blizzard Entertainment dans le jeu vidéo.

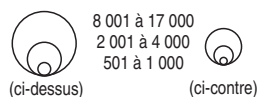
Les professions culturelles : la moitié des emplois du secteur culturel

Le secteur de la culture est partiellement disjoint des professions culturelles. Ainsi, la moitié seulement des 300 000 actifs qui travaillent dans le secteur culturel exerce une profession culturelle (figures 3 et 4). C'est un peu plus que la moyenne observée au niveau national (45 %). L'autre moitié exerce une profession transversale, comme les cadres administratifs et financiers. Réciproquement, 100 000 emplois faisant appel à des compétences de nature culturelle s'exercent dans des secteurs autres que la culture. C'est le cas par exemple des designers de l'industrie automobile. Les effectifs des professions culturelles ont fortement progressé ces vingt dernières années dans l'ensemble de la France. Entre 2008 et 2013, ce dynamisme se confirme dans une moindre mesure en Île-de-France (+ 6,5 % contre + 8,9 % au niveau national). La profession culturelle la plus fréquente est celle de concepteur ou assistant technique des arts graphiques, de la mode et de la décoration (graphiste, designer, styliste, architecte d'intérieur...), qui représente environ 16 % des effectifs des professions culturelles. En Île-de-France, les journalistes sont surreprésentés (11 % des effectifs, soit 1,6 fois plus

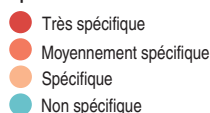
1 La culture, une spécificité du cœur de l'agglomération parisienne



Nombre d'emplois culturels en 2013



Spécificité* culturelle de la commune



* Rapport entre la part des emplois culturels dans l'emploi total de la commune et la part des emplois culturels dans l'emploi total régional

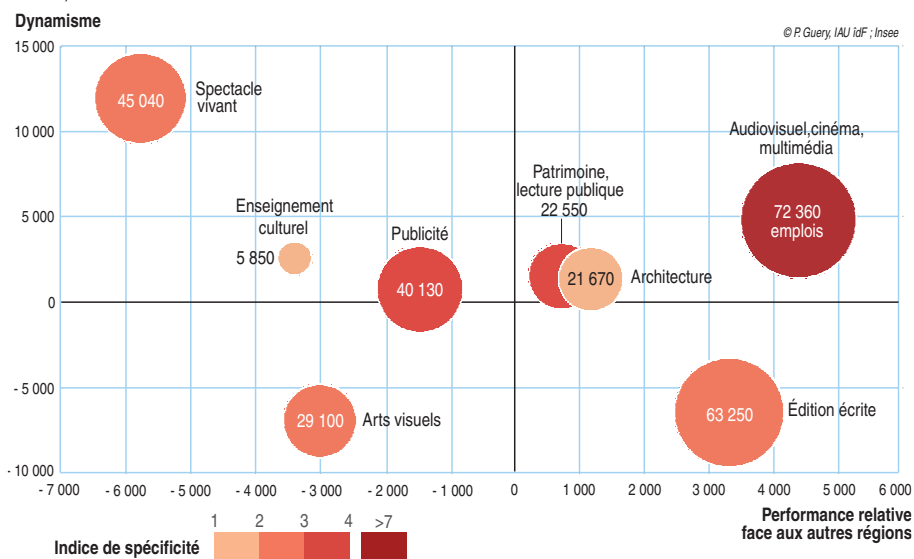


Note : seules les communes de plus de 15 emplois culturels ont été retenues.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

2 L'audiovisuel-cinéma-multimédia, domaine spécifique et dynamique en Île-de-France

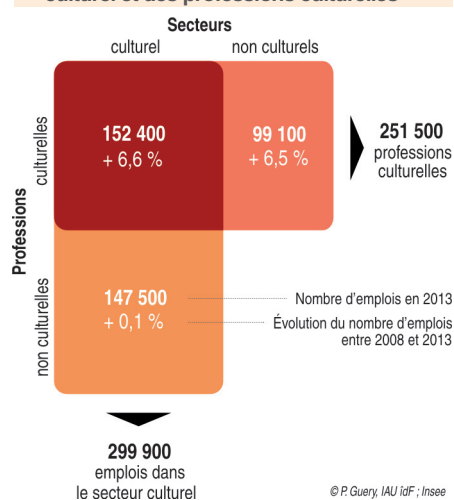
Dynamisme et performance relative du secteur culturel en Île-de-France en matière d'emplois entre 2008 et 2013 (en effectifs)



Note : la taille des ronds est proportionnelle à l'emploi des domaines en Île-de-France en 2013. Lecture : le dynamisme des domaines est mesuré via l'évolution annuelle des emplois entre 2008 et 2013. Entre 2008 et 2013 en Île-de-France, l'audiovisuel-cinéma-multimédia a gagné 4 800 emplois. Cet accroissement de l'emploi est supérieur de 4 400 à celui observé dans l'ensemble des autres régions. Ce domaine est ainsi l'un des plus performants.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013.

3 152 000 emplois à l'intersection du secteur culturel et des professions culturelles



Lecture : l'approche du trident permet de croiser le secteur culturel (299 900 actifs) et les professions culturelles (251 500 actifs). Au croisement des deux, 152 400 actifs occupent une profession culturelle au sein du secteur culturel.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013.

que dans les autres régions). Les effectifs de cadres techniques et artistiques de l'audiovisuel et des spectacles (producteurs, réalisateurs, ingénieurs du son...) progressent d'un tiers entre 2008 et 2013 dans la région et y sont très concentrés (61 % des effectifs nationaux). En revanche, les professeurs d'art y sont proportionnellement deux fois moins nombreux que dans le reste de la France.

Ces professions, majoritairement des emplois de cadres, sont exercées par des actifs diplômés. En Île-de-France, 68 % d'entre eux ont un diplôme supérieur au bac, contre 48 % pour l'ensemble des professions. Une diversité de profils par sexe et âge s'observe toutefois selon les professions. Les deux tiers des architectes ou des professionnels

technico-artistiques des spectacles sont des hommes, alors que les trois quarts des professionnels de l'archivage, de la conservation et de la documentation sont des femmes. Par ailleurs, près de la moitié des graphistes et des designers ont moins de 35 ans, contre moins de 20 % des bibliothécaires, archivistes et conservateurs.

Un tiers de non-salariés : une spécificité du secteur culturel

Un tiers des actifs exerçant dans le secteur culturel ont un statut d'indépendant (non-salariés), soit 3,4 fois plus que pour l'ensemble des professions. Cette proportion est légèrement plus élevée qu'au niveau national (28 %). La moitié d'entre eux a un statut de micro-entrepreneur, notamment les professeurs de musique et de danse, et les photographes. Leur revenu mensuel imposable atteint 1 800 euros en moyenne, soit 300 euros de plus qu'au niveau national. Il varie de 410 euros pour les micro-entrepreneurs à 3 100 euros pour les autres. Le cumul avec une activité salariée est fréquent : il concerne 39 % des non-salariés en Île-de-France, soit un peu plus qu'au niveau national (36 %), notamment les micro-entrepreneurs exerçant dans l'enseignement culturel (72 %), le spectacle vivant (67 %) et l'audiovisuel-cinéma-multimédia (66 %).

Des emplois souvent précaires pour les salariés des professions culturelles

Dans le domaine de la culture, l'activité connaît des fluctuations répondant ainsi à une économie du projet. Ce phénomène induit une multiplicité d'employeurs et une

alternance de périodes d'emploi et de non-emploi, notamment chez les artistes et techniciens du spectacle. Le régime d'assurance chômage applicable aux intermittents du spectacle permet de répondre à ces spécificités, assurant par là même une relative continuité des revenus aux artistes et techniciens. Selon Audiens, la région compte 183 000 intermittents du spectacle (audiovisuel et spectacle vivant) en 2014. Les postes à faible volume horaire sont en effet courants parmi les professions culturelles : 61 % proposent des contrats de moins de 100 heures à l'année, contre 22 % dans l'ensemble des professions. Ces contrats sont un peu plus fréquents en Île-de-France qu'en France, notamment dans la presse écrite et l'enseignement artistique. La région francilienne compte les troupes permanentes les plus importantes du pays (Opéra de Paris, Comédie française). Malgré cela, seuls 16 % des postes sont stables (CDI ou fonctionnaire), contre 71 % pour l'ensemble des professions en Île-de-France. Pour les artistes des spectacles, cette proportion chute à 2 %, soit encore moins qu'au niveau national (3 %). En effet, les activités culturelles fonctionnent souvent dans une logique de projet. Une équipe se forme le temps d'un film, d'une pièce de théâtre, ou d'une tournée musicale, puis se défait.

Par conséquent, la multi-activité (au moins deux postes occupés dans l'année) est fréquente (44 % en Île-de-France contre 26 % pour l'ensemble des professions). Les artistes des spectacles occupent en moyenne 4,3 postes dans l'année.

Cette activité intermittente découle également de la saisonnalité des emplois dans le spectacle vivant, l'audiovisuel et le cinéma, dont le nombre de postes connaît de fortes fluctuations infra-annuelles. En Île-de-France, janvier et décembre sont des mois de moindre activité. L'ensemble des professionnels des spectacles est touché par ces fluctuations, surtout les artistes et techniciens des spectacles dont le nombre peut varier de plus ou moins 35 000 selon les mois. La saisonnalité est cependant moins marquée en Île-de-France que dans d'autres régions, où l'activité se concentre davantage sur les festivals d'été.

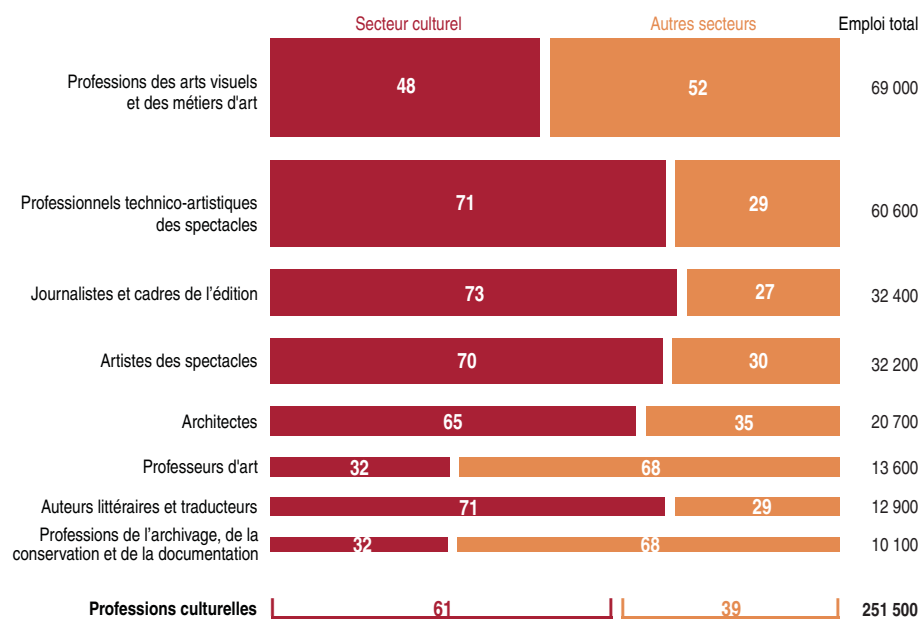
Des spécificités sectorielles qui dessinent des géographies différentes

La localisation des emplois culturels par domaine d'activité révèle des spécificités territoriales.

L'édition écrite reste très parisienne. Le pôle du livre est concentré sur son implantation historique du 6^e arrondissement et se prolonge jusqu'à Montrouge. L'édition de presse est regroupée sur deux pôles : l'un qui part du 2^e arrondissement jusqu'à Levallois-

4 Six professionnels de la culture sur dix travaillent au sein du secteur culturel

Répartition des professions culturelles (en %) selon le secteur d'activité



Lecture : parmi les 251 500 professions culturelles, 61 % exercent leur activité au sein du secteur culturel.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

Perret, et celui de la presse magazine dans le 15^e, à Issy-les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt.

L'audiovisuel-cinéma-multimédia est multipolaire. Il se concentre principalement dans les 8^e, 15^e et 16^e arrondissements parisiens en continuité avec Boulogne, Issy-les-Moulineaux et Neuilly-sur-Seine. Deux autres pôles, dédiés aux studios et aux industries techniques, sont situés à la Plaine Saint-Denis et autour de Joinville-le-Pont, Bry-sur-Marne et Montreuil.

La création artistique, constituée du spectacle vivant et des arts visuels (design, photo et arts plastiques), est plus diffuse malgré une très forte présence parisienne, due à la concentration des grands opérateurs du spectacle vivant public et des salles de théâtre ou de spectacle privées. Ces activités sont également présentes en proche couronne, notamment à Montreuil, Boulogne-Billancourt et Courbevoie, où l'offre en équipements publics culturels est abondante.

La publicité est concentrée à proximité des centres de décision de ses clients : un premier pôle dans le triangle d'or parisien, en continuité avec Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine et La Défense ; un second sur Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, le 15^e et le sud du 16^e arrondissement à Paris. Des pôles secondaires se développent dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis (Saint-Denis, Montreuil, Pantin).

L'architecture, s'agissant de la présence des agences, est resserrée sur la rive droite de Paris et la très proche couronne de l'ouest parisien : Issy-les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt, Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret et les communes de La Défense.

Les activités du patrimoine et de la lecture publique (Bibliothèque nationale de France) se distribuent le long de la Seine et à Versailles avec des établissements emblématiques et de renommée nationale et internationale.

Enfin, l'enseignement artistique à destination du public amateur se trouve majoritairement à Paris, et un peu sur les communes limitrophes du nord (Saint-Denis) et de l'ouest (Suresnes, Boulogne-Billancourt). ■

La culture : une compétence partagée

La direction régionale des affaires culturelles (DRAC) est chargée de conduire la politique culturelle de l'État dans la région et les départements qui la composent, notamment dans les domaines de la connaissance, la conservation et la valorisation du patrimoine, de la promotion de l'architecture, du soutien à la création et à la diffusion artistiques dans toutes leurs composantes, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle et l'élargissement des publics, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France.

Dans ces domaines, la DRAC veille à l'application de la réglementation, assure la conduite des actions de l'État et développe la coopération avec les collectivités territoriales.

La DRAC apporte expertise et soutient la culture francilienne grâce à un budget de 107,5 millions d'euros en 2017. Celui-ci est réparti en quatre programmes comme suit : patrimoine (24 %), création (60 %), économie culturelle (1 %), démocratisation culturelle et transmission des savoirs (15 %).

Le Conseil régional d'Île-de-France, avec un budget culturel de 93 millions d'euros en 2016, poursuit deux objectifs principaux : favoriser l'émergence de nouveaux talents et l'accès à la culture pour tous sur l'ensemble de son territoire. Il soutient les artistes et toutes les formes de pratiques culturelles : le spectacle vivant, les arts plastiques, les arts numériques, le cinéma, le livre (aides aux libraires et éditeurs indépendants...), les musiques actuelles (soutien aux salles de concert, aux événements...), et le patrimoine. Avec 50 % des tournages français sur son territoire, la Région renforce son soutien au secteur cinéma-audiovisuel en 2017. Elle consacre un budget de 20 millions d'euros à des productions ciné et TV pour l'essentiel, mais aussi à des festivals, des scénaristes et des salles de cinéma.

Définitions et sources

Le **champ économique de la culture** a été défini par le service statistique du ministère de la Culture, d'après une définition européenne. Il se prête à une double approche : par les activités (nomenclature d'activité française NAF rév.2) et par les professions (nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles PCS 2003).

Les **activités culturelles** sont regroupées en huit domaines : patrimoine - lecture publique (musées, bibliothèques et monuments historiques), édition écrite, arts visuels, spectacle vivant (notamment les théâtres), audiovisuel-cinéma-multimédia, enseignement culturel, architecture et publicité. (cf. détail des activités en données complémentaires).

Les **professions culturelles** sont également regroupées en huit catégories : professions des arts visuels et métiers d'art, professionnels technico-artistiques des spectacles, journalistes et cadres de l'édition, artistes des spectacles, architectes, professeurs d'art, auteurs littéraires et traducteurs et professions de l'archivage, de la conservation et de la documentation (cf. détail des professions en données complémentaires).

Les **intermittents** sont des salariés à contrat à durée déterminée dit « d'usage » (CDDU). Les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle sont des salariés qui alternent périodes d'emploi et de non-emploi. On parle d'intermittent par opposition au salarié permanent des secteurs de l'audiovisuel et du spectacle vivant, en CDI et CDD.

Le dénombrement des emplois salariés et non salariés du champ économique de la culture par région est issu du **recensement de la population 2013** (exploitation complémentaire au lieu de travail). Le millésime 2013 du recensement est fondé sur cinq enquêtes annuelles réalisées de 2011 à 2015.

Les données relatives aux conditions d'emploi des salariés sont issues des **DADS 2014 (déclarations annuelles de données sociales)**.

La taille des établissements et les exemples d'établissements sont issus de la source **Clap (Connaissance locale de l'appareil productif)** au 31 décembre 2014.

La **richesse dégagée** est estimée comme la valeur ajoutée des entreprises répartie entre établissements au prorata de la masse salariale. Elle est issue du **Fichier économique enrichi (FEE)** produit par l'Insee à partir de plusieurs sources, dont le répertoire Sirène, les DADS et le fichier des résultats d'entreprises **Ésane**.

Insee Île-de-France

1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

Rédactrice en chef :

Dalila de Oliveira

Crédits photos :

Phovoir et Denis Sutton/RATP

ISSN 2416-8149

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Bisault L., Picard T., « La culture, une activité capitale », *Insee Première* n° 1644, avril 2017.
- Casarotti A., Pichard L., Renouvel S., Roger S., « 25 000 emplois créatifs créés en cinq ans dans la métropole parisienne », *Insee Analyses Île-de-France* n° 33, avril 2016.
- Camors C., Soulard O., « L'écosystème créatif en Île-de-France », IAU Île-de-France, juin 2015.
- Gouyon M., Patureau F., « Vingt ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles 1991-2011 », *CULTURE Chiffres*, juin 2014.